

ARRÊTÉ N° 2026/137 ANNULE ET REMPLACE

OBJET : Arrêté de délégation dans les fonctions d'officier de l'état civil au bénéfice d'un fonctionnaire titulaire de la commune

Monsieur Jean-Pierre MERIEUX, Maire de Valgelon-La Rochette,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article R. 2122-10, conférant au maire le pouvoir de déléguer sous sa responsabilité et sa surveillance à un ou plusieurs fonctionnaires titulaires de la commune les fonctions qu'il exerce en tant qu'officier de l'état civil,

CONSIDÉRANT que Madame Julie SEMENZATO a la qualité de fonctionnaire territorial titulaire,

CONSIDÉRANT qu'il convient de faciliter le bon fonctionnement des services,

ARRÊTE

Article 1 : Délégation de fonction est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à Madame Julie SEMENZATO, fonctionnaire titulaire de la commune pour les dossiers et questions suivantes :

- réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants « naturels », du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation ;
- transcription et mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil ;
- dresser tous actes relatifs aux déclarations évoquées ci-dessus ;
- délivrer toutes copies et extraits quelle que soit la nature des actes ;
- légalisation de signature ;
- certification de copies conformes à l'acte original

Article 2 : La signature par Madame Julie SEMENZATO des pièces et actes repris à l'article 1 du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante « par délégation du Maire ».

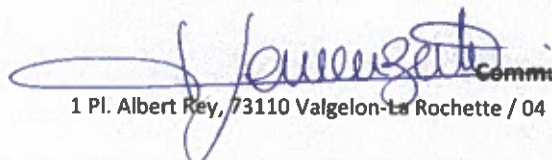
Article 4 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et inscrit au recueil des actes administratifs de la commune, et ampliation en sera adressée à Monsieur le procureur de la République.

Fait à Valgelon-La Rochette, le 9 juin 2026

Notifié à l'agent le : 11 juin 2026
Signature du l'agent



Commune de Valgelon-La Rochette



Le Maire,
Jean-Pierre MERIEUX